

DIEUDONNÉ,  
QUELLE EST LA QUESTION ?

Vient un moment où faire mine d'ignorer une question au motif de ne pas vouloir lui faire de publicité n'a plus de sens. Quand elle s'invite dans votre entourage le plus intime, au travail, à la télévision, dans les journaux, que des centaines de milliers d'internautes visionnent et partagent des contenus qui s'y réfèrent, il n'y a guère d'alternative que d'y faire face.

Dieudonné, ses ouailles et leur quenelle seraient-ils devenus pendant quelques semaines la préoccupation vitale du pays tout entier ? Heureusement non. D'une part, le phénomène ne fut pas aussi soudain que le laissait penser la déferlante de réactions suscitée. Il infusait depuis plusieurs mois et n'est tout compte fait que le dernier avatar d'une antienne séculaire : la mise en scène du bouc émissaire et du complot. D'autre part, il est certain que l'immense majorité des habitants de notre douce France était alors aux prises avec des enjeux bien plus immédiatement vitaux.

Une fois cela posé, est-ce une raison pour passer à autre chose ? Heureusement non. Il est des sujets qui s'imposent au-delà du quotidien ; qui mettent en cause l'idée que l'on se fait de l'humanité – c'est grandiloquent, mais c'est assez noble. Lorsque Christiane Taubira est renvoyée à la condition animale, le silence initial sème le trouble. Malaise devant la banalisation d'un racisme si caricatural qu'il est, à la fin des fins, unanimement dénoncé<sup>1</sup>. C'est déjà ça... mais la latence précédant les réactions est un appel à la vigilance.

Les discussions qui affolèrent jusqu'au ministère de l'Intérieur interrogent car elles jouent du trouble jeté par la construction du discours des « quenelliers ». Son articulation contourne en effet l'indignation quasi pavlovienne devant un propos aussi évidemment imbécile que celui qui assimile une ministre de la République à un singe. Parce que la rhétorique est bien ficelée, elle laisse certains hésitants, d'autres

---

\* Directeur numérique de la revue *Pouvoirs*. Il a publié *La Revue Idées, 1941-1944 : des non-conformistes en Révolution nationale*, Paris, L'Harmattan, 2006.

1. La frange des racistes au sens le plus strict, considérant que des races sont supérieures à d'autres, est par bonheur aujourd'hui très minoritaire. Cf. *La Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2012*, rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, mars 2013 ; disponible sur [CNCDDH.fr](http://CNCDDH.fr).

étonnés que les provocations de Dieu-donné fassent tant jaser. Il importe alors de détricoter ce discours.

L'enjeu n'est pas de débattre avec un homme (ou ses laudateurs les plus zélés) : sans aucun substrat commun, sans point de rencontre, sans doute partagé, la discussion n'a que peu d'intérêt. Il n'est pas non plus d'en dresser un énième portrait. Sa cause est entendue : Dieu-donné est un humoriste de profession dont le tropisme idéologique se situe à la croisée des chemins du national-socialiste Alain Soral<sup>2</sup>, du négationniste Robert Faurisson et de Frédéric Chatillon<sup>3</sup> qui éveille même la méfiance de Marine Le Pen. Comme il faut aussi un peu se détendre, il se lie à des personnages plus terre à terre, grandes victimes de notre société répressive : Youssouf Fofana, le « cerveau » du gang des barbares emprisonné depuis 2006<sup>4</sup>, ou Serge Ayoub, dont le groupuscule Troisième Voie a été dissous en milieu d'année 2013. Soucieux de la destinée de sa progéniture, après avoir passé un bon moment à la fête annuelle du Front national (2006), Dieu-donné confie les destinées religieuses de sa fille à parrain Jean-Marie (Le Pen), marchand spécialisé dans le « détail ». Quel *happening* ! On ne choisit pas ses amis ?

Ces quelques faits sont connus, mais force est de constater que, chez une frange non négligeable du public, les

interrogations subsistent. De l'universitaire (il faut l'entendre) au lycéen en passant par le cadre d'une société de services, de la fille d'ouvrier au fils de bourgeois, comment la rhétorique prend-elle chez des personnes dont la bonne foi n'est pas en cause ? Comment peut-elle être déconstruite ? Comment combler les brèches dans lesquelles s'immisce un discours nauséabond ? D'abord peut-être en partant des réactions que ces remous suscitent.

#### CEUX QUI HÉSITENT

La première est celle des sceptiques. Toute cette affaire soulève des questions qu'il n'est pas si évident de trancher... « On ne sait pas bien. » Mais on ne sait pas quoi au juste ? Ce que signifie le geste de ralliement de Dieu-donné et des siens ? Si l'on peut promouvoir n'importe quelle idée sous couvert d'humour ? Allons-y.

La genèse de la « quenelle » importe peu ; seul compte son sens *actuel*<sup>5</sup>. Spéculer sur le fait que s'y cache un salut nazi – inversé –, un bras d'honneur ou toute autre attention délicate ne fait que détourner le regard. Elle est un signe de ralliement. Nul besoin d'être grand clerc pour se faire une opinion sur le ralliement en question. Il est fait grand cas des quenelles « sportives ». Elles sont aussi visibles qu'imprévisibles (avant

2. Puisqu'il se qualifie lui-même ainsi, rendons à Alain ce qui appartient à Adolf. Cf. Éric Naulleau, Alain Soral, *Dialogues désaccordés*, Paris, Hugo, 2013.

3. Sur les réseaux de Frédéric Chatillon, cf. Abel Mestre, Caroline Monnot, « Les étranges amitiés de Dieu-donné », LeMonde.fr, 24 février 2009.

4. Après que Dieu-donné a demandé la libération de Fofana en 2010, ce dernier est co-signataire de la plainte pour diffamation déposée à l'encontre de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) en décembre 2013. Cf. Doan Bui, « Quand Dieu-donné s'allie à Robert Faurisson et Youssouf Fofana », NouvelObs.com, 27 décembre 2013.

5. L'exemple donné par Olivier Duhamel est parlant : la croix gammée est à l'origine un symbole indien – *svastika* ; pour autant, en Occident, depuis les années 1920-1930, elle est d'abord et avant tout le symbole du régime nazi, de ses soutiens et de ses nostalgiques (« Europe midi », Europe 1, 30 décembre 2013).

d'en faire une, le footballeur Nicolas Anelka n'avait pas marqué depuis plus d'un an!), mais nous enseignent moins que les clichés que l'on peut visionner sur internet<sup>6</sup>. « Quenelles » sur les rails menant au camp d'Auschwitz, devant un wagon de déportation, au mémorial de la Shoah à Berlin, devant l'école dans laquelle ont été assassinés trois enfants et un enseignant par Mohammed Merah en mars 2012, etc. Dans la mesure où aucun « officiel » de la confrérie des quenelles ne récuse ces clichés, comment ignorer que mimer ce geste d'allégeance à Dieudonné solidarise de fait avec un antisémitisme ayant largement franchi les frontières du sous-entendu ?

La seconde hésitation, très spirituelle, vise à racheter l'humoriste quand l'homme politique est méprisable. Conception originale des relations humaines que de vouloir disséquer les sujets en isolant par-ci leurs convictions ou leurs actions, par-là leur sens de l'humour. La figure de Pierre Desproges est convoquée chez les plus cultivés (ou les plus âgés) – son sketch sur les juifs comme avant-garde du comique dieudonnésque en somme. En trame de fond, on perçoit l'idée selon laquelle le seuil de tolérance actuel face à la provocation serait plus bas qu'il y a quelques années.

D'abord s'agirait-il de définir précisément à quand remonte cet âge d'or d'une parole aussi décapante que libérée: aux années 1960<sup>7</sup>, où Gainsbourg et Bardot-Birkin

mettaient le sexe en son et scandalisaient l'Europe, où l'opposition politique n'avait qu'un accès minime aux médias audiovisuels ? Aux années 1970, où *Hara-Kiri* se faisait interdire pour son « bal tragique à Colombey »<sup>8</sup> et où les radios libres restaient illégales ? Aux années 1980, où la promesse d'« enlever le haut » puis « le bas » (de dos) marquait même les esprits les moins pudiques<sup>9</sup> ? Ces courroux et ces censures nous paraissent d'un autre temps et c'est heureux.

Le supposé recul actuel de la liberté de provoquer reste bien difficile à établir. Prenons même le parti de considérer que le niveau de la transgression s'est singulièrement élevé ces dernières années et que les niches propices au scandale se restreignent. Devant ce constat, laisser penser que Dieudonné serait une victime de notre moindre tolérance est une diversion.

Sans doute des sujets sont-ils devenus intolérables. Le racisme en est un. N'est-ce pas une bonne nouvelle que les slogans ou les lieux communs qui flattaient nos plus bas instincts soient discrédités ; que le « racisme classique [qui] opérait frontalement<sup>10</sup> » soit disqualifié ? Songerait-on à remettre au goût du jour les publicités pour du chocolat en poudre « Y'a bon Banania » ? Quel anthropologue imaginerait réintroduire la craniologie dans sa méthodologie ? Voici plutôt sur le long terme des motifs d'optimisme. Qui y verrait une « censure » insupportable ?

171

6. Cf. « Pour ceux qui prétendent que la quenelle n'est pas un geste antisémite », K00ls. overblog.com, 4 décembre 2013.

7. Les évolutions en matière de provocation se jugent à l'année plutôt qu'à la décennie tant les mutations sociales et culturelles peuvent être rapides. Nous tentons ici de relever quelques éléments qui, aussi majeurs soient-ils lors de leur émergence, peuvent nous sembler aujourd'hui bien dérisoires. Cf. Jean-François Sirinelli, « La norme et la transgression », *Vingtième siècle*, n° 93, janvier-mars 2007, p. 10.

8. *Hara-Kiri*, n° 94, 16 novembre 1970.

9. Campagne d'affichage « Myriam » à la fin de l'été 1981. Cf. Thibault Mortier, « Myriam : quand la publicité tient ses promesses », *LesEchos.fr*, 3 août 2010.

10. Michel Wieviorka, *Neuf leçons de sociologie*, Paris, Robert Laffont, 2008.

Hélas, les banalités racistes restent une réalité<sup>11</sup>. Les discriminations fondées sur l'origine, la religion ou le sexe sont courantes. Qu'elles touchent très largement des personnes ramenées par leur histoire, leur nom ou leur couleur aux anciennes colonies françaises, à l'Afrique subsaharienne et au Maghreb est aussi probable qu'insupportable. Qu'elles doivent être combattues avec une égale ardeur frôle le truisme. Comme le soulignait Dominique Sopo, en quoi Dieudonné rend-il service à cette cause, qui est pourtant largement partagée et l'objet d'un vaste consensus<sup>12</sup> ?

172 Assumons alors que la délégitimation de toutes les paroles racistes est un progrès de la civilisation, et non une atteinte aux libertés. Le droit français ne dit pas autre chose depuis 1972 : les propos racistes tenus en public ne sont pas des opinions mais constituent un délit<sup>13</sup>. Il est des interdits et des inhibitions salutaires.

Revenons à « l'argument Desproges » lui-même. Le sujet du procureur du tribunal des flagrants délires est-il la bêtise antisémite ou le danger que font courir les juifs au reste de l'humanité ? La réponse vient d'elle-même en écoutant l'interview ajoutée à l'extrait d'un sketch mis en ligne par ses ayants droit<sup>14</sup>. Desproges ne comprend pas l'extermination et cela le hante. Il en fait dix minutes. Dieudonné comprend

trop bien et y puise sa jouissance. Il en fait dix ans. Desproges brise les poncifs par son second degré (« N'empêche qu'on ne m'ôtera pas de l'idée que durant la dernière guerre mondiale de nombreux juifs ont eu une attitude carrément hostile à l'égard du régime nazi<sup>15</sup> »). Dieudonné entretient les stéréotypes au premier (« Le président du CRIF, c'est lui qui décide qui sera le Président<sup>16</sup> »). Et quand Desproges touche au premier degré, par exemple pour dénoncer une forme de communautarisme jugée malsaine, l'attaque est individuelle, pas globalisante.

Le contresens se résumerait ainsi : Desproges pouvait jouer à la scène ce qu'il n'était pas à la ville ; Dieudonné n'est que continuité. Lorsque ce dernier regrette que les chambres à gaz soient passées de mode<sup>17</sup>, fait huer un figurant déguisé en déporté et applaudir le pape des négationnistes, est-il permis d'imaginer que l'imperméabilité entre spectacle et meeting politique existe encore ? Ceux qui ne trouvent pas de réponse à cette question se rangent dans la seconde catégorie des réactions possibles.

#### CEUX QUI NE COMPRENNENT PAS

« Finalement, où y'a-t-il vraiment un problème ? »

Souffrez un instant de brutale trivialité.

11. En décembre 2012, 65 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête CSA pour la Commission nationale consultative des droits de l'homme affirment que « certains comportements peuvent parfois justifier des réactions racistes » (*La Lutte contre le racisme...*, op. cit., p. 18).

12. Dominique Sopo, « Dieudonné ou l'obsession antisémite », *Le Monde*, 5 janvier 2009 ; disponible sur [LeMonde.fr](http://LeMonde.fr).

13. Loi 72-546 du 1<sup>er</sup> juillet 1972 relative à la lutte contre le racisme.

14. « C'est la chose sur laquelle je reviens souvent parce que je ne comprends pas que cela puisse arriver et, en même temps, j'ai très peur que ça revienne » (Pierre Desproges, « Les juifs », [Dailymotion.com](http://Dailymotion.com), à partir de 3:40 min.).

15. Pierre Desproges, « Les juifs », vidéo, [Wat.tv](http://Wat.tv).

16. « Dieudonné répond à Hollande », [YouTube.com](http://YouTube.com), 21 décembre 2013, à partir de 3:55 min. ; vidéo vue par plus de deux millions d'internautes...

17. À propos du journaliste de France Inter Patrick Cohen.

Imaginez ce qui pourrait arriver de pire à votre enfant, votre compagne ou votre compagnon, votre frère ou votre sœur. Un viol, une mort atroce, une infinie souffrance. Imaginez maintenant que votre meilleur ami, ou un inconnu, peu importe, utilise cette épreuve pour amuser un auditoire. Rirez-vous ? Supporterez-vous qu'on tourne en dérision votre malheur le plus absolu en vous laissant impuissant (l'autodérision est bien loin) ?

« L'humour » de Dieudonné n'est pas autre chose. Il se moque de la disparition de plus de cinq millions de vos/nos sœurs, de vos/nos frères, de vos/nos parents. Ce rire n'est pas cathartique, il ne propose aucune mise en perspective, aucune remise en question, aucune issue prometteuse. Il se cantonne au défolement des passions les plus violentes pour les attiser, non pour les désarmer.

« Même "Shoah-nanas" » ? Eh oui. Qu'un jeu de mot prête à sourire, soit, joies de la langue, mais c'est un peu court. Pour s'en tenir à un rapide décryptage, attardons-nous une minute sur son contexte : une chanson. Que dit-elle ? Que ne dit-elle pas ? « Shoah-nanas, il ne faut pas oublier, y'a moyen d'un p'tit billet<sup>18</sup>. » La Shoah comme source de revenus, voilà un filon ! Les victimes transformées en coupables : coupables de chantage au malheur, par appât du gain. Les juifs et l'argent, nous y sommes donc. L'implicite joue à plein. La signification du jeu de mots ne vaut en effet pas grand-chose en elle-même

tant elle est le fruit de la connivence entre le locuteur et la culture de ses publics<sup>19</sup>.

À propos de fruit, creusons encore un peu : que trouve-t-on autour du nouveau tube « Shoah-nanas » ? Des pancartes représentant des ananas en train de brûler<sup>20</sup> ; l'image est délicate. À défaut d'être hilarant, tout ceci est cohérent. Comprenez qui pourra. Les moins complices restent sur le seuil par paresse ou par ignorance, s'étonnent du tapage provoqué. Les plus initiés rient à bon compte du stéréotype partagé. Quand « crime contre l'humanité » est associé à « jackpot »<sup>21</sup>, l'ellipse règne à nouveau et produit le même effet. Cette accumulation fait système.

173

La perversité de ces raisonnements est double. Dans un premier temps, elle reproduit un stigmate qui sous-tend l'antisémitisme : la soif de l'or. Dans un second, elle cherche à présenter la solution finale comme seul malheur reconnu de l'histoire des hommes. Ainsi les juifs, assimilés aux puissances dirigeantes du monde, peuvent-ils effacer tout autre drame pour capitaliser sur leur unique infortune. L'axe Dieudonné-Louis Darquier est constitué : « [...] les juifs sont toujours prêts à tout pour qu'on parle d'eux, pour se rendre intéressants, pour se faire plaindre<sup>22</sup> ».

L'habileté rhétorique a des limites. Que les Français, l'État comme la majorité des citoyens, aient pu tarder à reconnaître à leur (in) juste valeur les crimes de l'esclavage et les souffrances des populations colonisées est une hypothèse raisonnable.

18. « Dieudonné chante : Shoah Nanas », YouTube.com, 6 novembre 2009, à partir de 4:20 min.

19. Cf. « L'humour et l'implicite », *Humoresques*, n° 17, 2003.

20. Illustration intitulée « À l'entrée du Bal des quenelles, une fresque géante d'ananas donne le ton... », in Jean-Laurent Cassely, « La dieudonnisation des esprits, une (grosse) quenelle qui vient d'en bas », Slate.fr, 27 juin 2013.

21. « Les médias n'aiment pas la Vérité », YouTube.com, 20 septembre 2011, à partir de 2:20 min.

22. « À Auschwitz on n'a gazé que les poux », entretien de Louis Darquier, commissaire au Questions juives de Vichy, avec Philippe Ganier-Raymond, *L'Express*, 28 octobre-4 novembre 1978.



174 Pour autant, affirmer que la Shoah est le seul crime contre l'humanité « officiel » n'est rien d'autre qu'un mensonge<sup>23</sup>. En France, la loi du 29 janvier 2001 reconnaît le génocide arménien<sup>24</sup>. Celle du 21 mai 2001 affirme quant à elle que « la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du xv<sup>e</sup> siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes, constituent un crime contre l'humanité<sup>25</sup> ». Quoiqu'on puisse penser de ces lois dites « mémorielles », elles existent et les études qui s'y rapportent sont nombreuses. Les juridictions internationales ne sont pas en restant : différentes institutions, dont le Tribunal pénal international pour le Rwanda, ont eu à connaître du génocide et la Cour pénale internationale ne cesse de lancer des poursuites pour des crimes contre l'humanité<sup>26</sup>.

La Shoah n'est donc pas seule – laissons de côté la question de son unicité. Comme la masse des crimes contre l'humanité – dont la liste n'est jamais close –, elle nous

constitue. L'affirmation est dévastatrice tant elle charrie ce dont nous sommes capables de pire. N'aborder le sujet que pour prétendre qu'il est instrumentalisé par les victimes, c'est nier la violence qui habite notre humanité.

Quand ces éléments sont avancés pour mettre en lumière l'antisémitisme là où il se loge, la mécanique est bien rodée : nous vivrions sous l'empire du « lobby sioniste » qui utilise la Shoah pour servir son dessein. Entre nous, quel échec : avoir laissé mourir les siens par millions pour parvenir à ses fins, convenez que la stratégie est particulière... à moins que vous ne contestiez l'étendue du massacre et que tout cela n'ait été monté de toutes pièces pour servir la cause « sioniste » ?

Les apparitions de Robert Faurisson sur scène ou dans les vidéos de Dieu-donné prennent tout leur sens. Finalement, le génocide serait un alibi imaginaire<sup>27</sup> converti en passe-droit. À cet instant, un encouragement : (re)lire Pierre Vidal-Naquet<sup>28</sup>. Lire comment cet intellectuel met en pièces le révisionnisme. Lire cet homme qu'Auschwitz rendit orphelin

23. « Les médias n'aiment pas la Vérité », vidéo citée, à partir de 1:50 min.

24. Loi 2001-70 du 29 janvier 2001 relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915.

25. Loi 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.

26. William Bourdon souligne à ce propos que le tropisme africain de la Cour pénale internationale (CPI) lui porte préjudice : « [...] la CPI ne gagnera sa légitimité que si elle s'universalise. À une époque où les pays musulmans et les pays les plus pauvres ont le sentiment qu'il y a deux poids deux mesures, il faut que la CPI cesse de n'être que la cour pénale pour l'Afrique : seul des Africains y sont jugés ? Une partie de l'opinion publique mondiale a le sentiment que c'est une universalité à géométrie variable » (*Le Monde* 2, n° 251, 6 décembre 2008, p. 71).

27. « [Un pote] me dit : "Est-ce que tu crois dans l'existence des extraterrestres ?" [...] C'est obligatoire ou pas ? Je ne voudrais pas nier l'existence des extraterrestres s'il y a une loi, attention. Mais il me dit : "Mais non, ça n'a rien à voir avec les chambres à gaz, tout ça..." Il m'a dit : "Là, c'est sûr, on a des preuves" » (« Extrait du spectacle "Foxtrot" – l'extraterrestre de Jupiter », YouTube.com, 3 juillet 2013, à partir de 0:10 min).

28. Pierre Vidal-Naquet, *Un Eichmann de papier*, in Pierre Vidal-Naquet, *Les Assassins de la mémoire*, Paris, Seuil, « Points », 1995 ; disponible en intégralité sur Anti-rev.org. (Texte paru initialement sous une version plus conséquente dans la revue *Esprit* en 1980.)

de père et de mère et qui n'eut de cesse de combattre la violence d'État, à commencer par celle de la France en Algérie. Lire cet historien qui ne laisse rien passer à Israël ni à ses inconditionnels (« s'il en est qui se sentent "rachetés" par les victoires militaires d'Israël, je ne puis, pour ma part, que les plaindre et même les mépriser<sup>29</sup> »). Contrairement à ce que Dieudonné cherche à faire croire, tout ceci n'est pas incompatible.

Si l'on veut bien considérer que c'est avec le génocide que Dieudonné s'amuse, peut-on sérieusement soutenir que cela a le moindre lien avec la critique du sionisme ? Le sionisme n'est pas né de la Shoah – il lui est bien antérieur. La Shoah n'est pas née du sionisme. C'est d'ailleurs pour Vidal-Naquet l'occasion de réfuter une idée venue d'Israël même : « Pour les Israéliens ou du moins leurs idéologues, Auschwitz est l'aboutissement inéluctable et logique de la vie en diaspora et toutes les victimes des camps de la mort avaient vocation de devenir citoyens d'Israël, ce qui est une double contre-vérité<sup>30</sup>. »

Heureusement, il est possible de faire la part des choses et de critiquer la politique israélienne, la colonisation des territoires occupés, le sort fait aux Palestiniens. Mais, en 2013, le rapport de cette critique avec le sionisme paraît flou : si elle vise à la disparition de l'État d'Israël, alors le glissement vers la destruction du « foyer juif » peut être rapide et interroge le sort de ses habitants. S'il s'agit de contraindre Israël à respecter le droit international, cette exigence pourrait s'appliquer à de nombreux autres États et n'a donc rien de consubstantiellement « anti-sioniste ». Demander que l'État nord-coréen cesse

d'opprimer son peuple, que les États-Unis ne torturent pas leurs prisonniers et arrête de mener des opérations en contournant les Nations unies ou que le régime syrien n'écrase plus sa population sous les bombes sont autant de revendications du même ordre n'ayant aucun rapport avec le « sionisme »... Ici encore, le mot n'est qu'un dérivatif. « La quenelle », les ananas flambés ou la mise en scène d'un déporté ridiculisé n'ont rien à voir avec la critique d'Israël ou un quelconque sionisme. Le fond du problème, c'est le juif. Celui qui tire les ficelles de ce monde à son profit.

#### CEUX QUI SUIVENT

« Pas le juif, le système ! » rétorquent les plus malins ou les plus naïfs. Sûrs de leur fait, ceux-là ont des réponses. Qu'il soit permis de leur poser quelques questions.

Quand vous vous parez de votre geste « anti-système » préféré, à quel système pensez-vous exactement ? Convenez que le terme est assez vague. Le système capitaliste, comme le dénoncerait un socialiste *old fashioned* ? Votre héraut Dieudonné, qui dépose la « quenelle » à l'INPI – haut lieu de la propriété industrielle, s'il en est –, ne donne guère de signes extérieurs de lutte contre l'économie libérale. Il en profite autant que la question de l'argent semble l'obséder<sup>31</sup>. Mais pourquoi pas... Continuons l'inventaire : combattez-vous la démocratie libérale parce qu'elle laisserait ses enfants au chômage, l'universalisme républicain parce qu'il serait impuissant face aux discriminations ?

L'indignation devant les plaies contemporaines est sans doute nécessaire.

29. *Idem.*

30. *Idem.*

31. Cf. Abel Mestre, Caroline Monnot, « Comment Dieudonné gère sa petite entreprise », *Le Monde*, 3 janvier 2014 ; disponible sur [LeMonde.fr](http://LeMonde.fr).

Imaginez-vous pour autant que ces réalités résultent d'un système, d'un tout cohérent ? La réalité est-elle simple à ce point ? Imaginez-vous que les problèmes économiques, géopolitiques, sociétaux, trouvent leurs racines dans le même creuset ? Tout le monde tirerait dans le même sens qui – manque de chance – vous déplaît ? Et qui est « tout le monde » ? « Tout le monde sont juifs », disait Desproges ; c'était drôle. La version de Dieudonné est moins spirituelle : le « complot américano-sioniste », version revisitée du « complot juif », gouverne la planète.

176 Regardons à nouveau les photos « phares » des disciples quenelliers<sup>32</sup> : en quoi « glisser une quenelle » rue de la Juiverie ou devant l'impasse du Four renvoie-t-il à cette dénonciation du système, si ce n'est pour montrer que le pouvoir prêté aux juifs ne tardera pas à vaciller ?

Vous avez donc votre bouc émissaire. L'Autre enfin identifié pour mieux être dénoncé. Tout s'explique : les juifs imposent leurs vues à la terre entière, au profit d'Israël, ils en tirent profit (l'esclavagisme n'est jamais loin) et le font d'autant plus facilement qu'ils brandissent leur malheur ultime. De façon la plus sournoise qui soit, puisque le juif est lâche, c'est bien connu<sup>33</sup>.

Si vous imaginez que le sous-titre à

l'histoire du monde soit celui-là, si vous imaginez que l'ensemble de nos/vos maux vient de « l'axe américano-sioniste », peut-être entendrez-vous le poète palestinien Mahmoud Darwich : « Il n'existe pas chez moi de vision unique et définitive de l'Autre. Celui qui m'a éduqué était juif, celui qui m'a persécuté l'était aussi. La femme qui m'aima était juive, celle qui me détestait l'était aussi<sup>34</sup>. » Darwich refusait d'entrer dans la compétition victimaire et de faire de son drame un ferment de haine<sup>35</sup>. Le combat des Palestiniens n'est pas un combat symbolique contre la Shoah ou contre les juifs. Il est un combat politique qui n'exige en rien de minorer la souffrance des populations juives pour (con)vaincre.

Dieudonné a une curieuse idée du rapport de force politique : il s'attaque aux morts. Son fonds de commerce se dresse sur des millions de dépouilles. Quel courage ! « Provocateur », pourfendeur du « politiquement correct », il se drape dans la forme pour dissimuler le fond<sup>36</sup>. Cela se condamne quand la provocation devient un délit. Les motivations d'une interdiction sont plus complexes. Dans le cas de trois représentations du spectacle « Le Mur », dont la teneur était connue et son auteur identifié comme récidiviste, le Conseil d'État

32. « Pour ceux qui prétendent que la quenelle n'est pas un geste antisémite », art. cité.

33. Dieudonné explique, après avoir fait le récit de sa rencontre avec Khaled Mechaal et de la tentative d'assassinat par le Mossad dont le chef du Hamas a été victime : « Ils l'ont piqué dans le dos. [...] Bon, dans le dos, bon, déjà, c'était signé » (« Les médias n'aiment pas la Vérité », vidéo citée, à partir de 9:55 min.).

34. Mahmoud Darwich, *La Palestine comme métaphore*, Paris, Actes Sud, 1991 ; extraits disponibles sur Mahmoud-Darwich.chez-alice.fr.

35. Mouna Naïm, « L'appel de quatorze intellectuels arabes contre une conférence négationniste », *Le Monde*, 16 mars 2001.

36. « [...] bien des discours racistes, xénophobes, sexistes, cherchent une forme de légitimation en se réclamant de la dissidence face à ce qui serait "politiquement correct", sans qu'à aucun moment en France on ait pu définir de façon comparable aux États-Unis à quoi correspond cette "correction" » (Didier Francfort, « La provocation. Un objet pour l'histoire culturelle ? », *Vingtième siècle*, n° 93, janvier-mars 2007, p. 3).



a validé l'interdiction<sup>37</sup>. Sans conteste, cela ne doit pas donner lieu à une censure *a priori* plus vaste ; Dieudonné a d'ailleurs eu loisir de lancer une nouvelle mouture de son show. Mais surtout, cela n'interdit pas de réfléchir. Marque d'une considération toute démocratique que de chercher à convaincre ceux qui s'interrogent ou s'étonnent de bonne foi. Nulle illusion en revanche sur une quelconque discussion avec Dieudonné et ses plus loyaux soutiens. Symptômes d'un constant recommencement, ils n'attendent que l'affrontement.

En refusant le débat direct et en usant du droit quand cela est possible,

amplifierions-nous le phénomène ? Dieudonné n'a pas attendu Manuel Valls pour remplir les salles, franchir le cap des centaines de milliers de « fans » sur Facebook et des millions de vidéos visionnées sur le web. Il n'a pas besoin de tapage pour diffuser sa rengaine. En faire une « victime » ne le servira-t-il pas ? La posture victimaire est son leitmotiv depuis dix ans, il n'a rien à gagner de plus. Alors n'agissons pas au regard des intentions qu'on lui prête mais au fait de nos convictions. Ne laissons pas gagner la lassitude. Déconstruire, toujours, pour ne rien abdiquer. Vivre avec et tenir le cap.

---

37. Ordonnances 374508, 374528 et 374552 des 9, 10 et 11 janvier 2014.